

INSERTIONS.

Ecole polytechnique fédérale.

SEMESTRE D'ÉTÉ DE 1861.

(Ouverture au 15 Avril, clôture au 17 Août.)

A. COURS DE MATHÉMATIQUES PRÉPARATOIRE. (D'une année.)

Orelli: Mathématiques en langue allemande. *Stocker*: Mathématiques en langue française. *Mousson*: Physique expérimentale. *De Deschwanden*: Géométrie descriptive. *Keller*: Langue allemande. *Rambert*: Langue française. *Pestalozzi*: Géométrie pratique. *Fritz*: Dessin technique.

B. ÉCOLE DES CONSTRUCTEURS. (Cours de 3 ans.) *Semper*: Histoire de l'art de bâtir; dessin architectonique. Exercices de composition, de bâtiments. *Orelli*: Calcul différentiel et intégral. *Méquet*: Calcul différentiel et intégral, en langue française. *De Deschwanden*: Coupe des pierres, perspective. *Bolley*: Technologie chimique des matériaux de construction. *Gladbach*: Constructions, dessin de constructions. *Zeuner*: Technologie mécanique. *Stadler*: Dessin d'ornements. *Werdmuller*: Dessin de la figure. *Ulrich*: Dessin du paysage. *Keiser*: Modelage. *Pestalozzi*: Ponts et chaussées. *Dufraisse*: Droit administratif. *Lubke*: Histoire de l'art du moyen-âge.

C. ÉCOLE DU GÉNIE CIVIL. (Cours de 3 ans.) *Culmann*: Constructions de tunnels, de ponts en fer et en bois, canaux et constructions hydrauliques; exercices de construction. *Dedekind*: Calcul différentiel et intégral; application du calcul différentiel et intégral. *Méquet*: Calcul différentiel et intégral, en langue française. *De Deschwanden*: Coupe des pierres, perspective. *Zeuner*: Technologie mécanique. *Durège*: Répétitions sur les mathématiques et la mécanique. *Bolley*: Technologie chimique des matériaux à bâtir. *Wild*: Dessin des plans, arpentage, topographie, géodésie, dessin des cartes. *Clausius*: Théorie des instruments astronomiques; parties choisies de l'astronomie. *Pestalozzi*: Coopération à l'enseignement pour les constructions et aux exercices de dessin, arpentage. *Gladbach*: Constructions, dessin de constructions. *Fritz*: Dessin de machines. *Dufraisse*: Droit administratif.

D. ÉCOLE DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE. (Cours de 3 ans.)

Zeuner: Technologie mécanique, théorie des machines. *Dedekind*: Calcul différentiel et intégral; application du calcul des probabilités. *Méquet*: Calcul différentiel et intégral, en langue française. *De Deschwanden*: Coupe des pierres. *Durège*: Répétitions sur les mathématiques. *Bolley*: Technologie chimique des matériaux à bâtir, métallurgie. *Clausius*: Physique industrielle. *Reuleaux*: Construction des machines, I. et II. partie. *Gladbach*: Constructions. *Fritz*: Dessin de machines.

E. ÉCOLE DE CHIMIE INDUSTRIELLE. (Cours de 2 ans.)

Stadler: Chimie organique, chimie analytique; application de la chimie. *Bolley*: Technologie chimique des matériaux à bâtir; industries alimentaires, éclairage et chauffage, métallurgie, chimie appliquée. *Frey*: Zoologie. *Heer*: Botanique spéciale; aperçu des principales familles de plantes. *Kennigott*:

Minéralogie élémentaire; exercices sur la classification des minéraux. *Gustell*: Pharmacognosie. *Gludback*: Constructions civiles. *Frits*: Dessin technique.

F. ÉCOLE DES FORESTIERS. (Cours de 2 ans.) *Landolt*: Statique forestière, statistique et littérature, culture des forêts, excursions. *Kopp*: Encyclopédie de la science forestière, climatologie; garde et police des forêts, excursions. *Pestalozzi*: Ponts et chaussées. *Wild*: Topographie, dessin de plans, arpentage. *Frey*: Insectologie. *Cramer*: Botanique à l'usage des forestiers. *Kennigott*: Minéralogie élémentaire, description des minéraux les plus importants pour la géologie. *Dufraisse*: Droit forestier.

G. VI. DIVISION. 1. SCIENCES NATURELLES: *Clausius*: Acoustique et optique, physique industrielle. *Mousson*: Physique expérimentale, physique de la terre. *Kennigott*: Minéralogie élémentaire, cristallographie; description des minéraux les plus importants pour la géologie, classification des minéraux. *Mayer*: Paléontologie, II. partie; géologie des terrains tertiaires. *Stutz*: Géologie de la Suisse. *Heer*: Botanique spéciale; Aperçu des principales familles de plantes. *Cramer*: Exercices microscopiques; cryptogames. *Gustell*: Pharmacognosie. *Frey*: Zoologie générale et anthropologie; insectes des forêts. *Städeler*: Chimie organique, chimie analytique, chimie appliquée. *Bolley*: Industries alimentaires, métallurgie, éclairage et chauffage; chimie appliquée. *Wislicenus*: Eléments de la chimie inorganique.

2. SCIENCES MATHÉMATIQUES. *Dedekind*: Calcul différentiel et intégral, géométrie analytique de l'espace; applications du calcul différentiel et intégral. *Méquet*: Calcul différentiel et intégral, géométrie analytique. *Durège*: Chimie analytique, exercices de mathématiques; répétitions de mathématiques et de mécanique. *Orelli*: Calcul différentiel et intégral. *Hug*: Méthodique mathématique; exercices dans l'application du calcul différentiel et intégral. *De Deschwanden*: Coupe des pierres; perspective. *Wolf*: Théorie des instruments astronomiques avec exercices; parties choisies de l'astronomie. *Zeuner*: Technologie mécanique, théorie des machines.

3. LANGUES ET LITTÉRATURE. *Vischer*: Histoire de la poésie allemande, depuis Klopstock; drames de Shakespeare. *Rambert*: Le développement de l'histoire dans la littérature française. *Behn-Eschenburg*: Macbeth, Exercices anglais, de bouche et par écrit.

4. SCIENCES HISTORIQUES ET POLITIQUES. *Behn-Eschenburg*: History of England. *Scherr*: Histoire de la civilisation et des mœurs de l'Europe dans le moyen-âge; histoire de la révolution anglaise; sources de l'histoire universelle. *Cherbuliez*: Politique spéculative de l'impôt et des autres moyens de pourvoir aux besoins de l'Etat. *Ruttimann*: Droit constitutionnel des Cantons suisses; droit public fédéral de l'Union de l'Amérique du Nord. *Dufraisse*: Droit commercial, droit administratif, droit forestier. *Lubke*: Histoire de l'art du moyen-âge; histoire de la peinture italienne. *Fehr*: Histoire de l'art en Suisse. *Volkmar*: Mythologie.

5. BEAUX-ARTS. *Ulrich*: Dessin du paysage. *Werdmüller*: Dessin de la figure. *Stadler*: Dessin d'ornements. *Keiser*: Modelage.

Les inscriptions doivent se faire d'ici au 13 Avril au plus tard. Le programme et le règlement sur les conditions d'admission sont déposés chez le soussigné (Stiftsgebäude, Kirchgasse).

Zurich, en Mars 1861.

Au nom du Conseil d'École suisse,
Le Directeur de l'École polytechnique suisse:
Dr. BOLLEY.

A V I S.

De nouvelles plaintes ayant été élevées sur ce que des lettres sont fréquemment adressées non affranchies à des Agents suisses à l'étranger, la Chancellerie soussignée rappelle que d'après l'arrêté du 22 Février 1849, tous les envois aux Légations ou Consuls de la Confédération à l'étranger, doivent, sans exception, être *affranchis*, n'importe qu'ils soient expédiés par des autorités, des corporations ou des particuliers. Ceux qui ne se conformeront pas à cette disposition, s'exposent à voir leurs lettres refusées ou considérées comme non venues, et devront s'attribuer à eux-mêmes les préjudices qui en pourraient résulter.

Berne, le 3 Avril 1861.

La Chancellerie fédérale.

Publication.

Par une dépêche datée du 14 Mars dernier, Mr. *Hitz*, Consul général suisse à *Washington*, mande que les Suisses dont les noms suivent sont décédés dans les Etats de l'Amérique du Nord, savoir :

Samuel *Marten*, Capt. *Preggs*, comp. Louisiane, Vol., mort en 1847.

Albert *Stettler*,* de Berne, décédé en Décembre 1853, âgé de 33 ans.

Geoffroy *Alpsteig*, cultivateur, décédé en Décembre 1853.

Jean *Studer*, cordonnier, (Gooland ?), mort en Mars 1854, âgé de 23 ans.

Frédéric *Lichthaler*, de Berne, ouvrier, mort en Septembre 1856, âgé de 31 ans.

Jean *Kistler*, de Effingen, mort en 1858, âgé de 29 ans.

J.-J. *Struder*, ouvrier (Trimbach ?), mort en Mai 1859, âgé de 23 ans.

D'après cette dépêche, les parents des défunts sont invités à adresser *franco* au dit Consul général les titres dûment légalisés, constatant l'identité des défunts et les droits à leur succession, en y joignant les procurations nécessaires au Consulat pour, le cas échéant, prendre possession au nom des ayants-droit.

Berne, le 5 Avril 1861.

La Chancellerie fédérale.

* Doit avoir un frère à Berne.

Mise au concours.

(Les offres de service doivent se faire par écrit, franco de port, et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs noms de baptême, le lieu de leur domicile et origine.)

1) *Receveur* au bureau accessoire de Chouilly, Canton de Genève. Traitement annuel fr. 250 et 8% de provision sur la recette brute. S'adresser, d'ici au 20 Avril 1861, à la Direction des péages à Genève.

2) *Commis* au bureau principal de poste à Zurich. Traitement annuel fr. 1060. S'adresser, d'ici au 17 Avril 1861, à la Direction des postes à Zurich.

3) *Commis* au bureau principal de poste à Zurich. Traitement annuel fr. 1008. S'adresser, d'ici au 17 Avril 1861, à la Direction des postes à Zurich.

4) *Buraliste et facteur* à Richen (Bâle-Ville). Traitement annuel fr. 400. S'adresser, d'ici au 18 Avril 1861, à la Direction des postes à Bâle.

5) *Buraliste et facteur* à Weissenbourg (Berne). Traitement annuel fr. 400. S'adresser, d'ici au 1. Mai 1861, à la Direction des postes à Berne.

1) *Copiste* de la Direction des télégraphes. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 20 Avril 1861, à la Direction des télégraphes à Berne.

2) *Commis de poste* à la gare de Neuchâtel. Traitement annuel fr. 2000. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes de Neuchâtel.

3) *Commis* à la Direction des postes à Neuchâtel. Traitement annuel fr. 1000. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes de Neuchâtel.

4) *Commis* au bureau de poste à Bienne. Traitement annuel fr. 1000. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes de Neuchâtel.

5) *Commis* au bureau principal des postes à St. Gall. Traitement annuel fr. 1800. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes de St. Gall.

6) *Buraliste et télégraphiste* à Altstätten (Canton de St.-Gall). Traitement annuel fr. 1500 de la caisse postale et fr. 180 plus provision de dépêches de la caisse des télégraphes. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes de St. Gall.

7) *Administrateur postal et télégraphiste* à Rheineck (Canton de St. Gall). Traitement annuel fr. 1120 de la caisse postale et fr. 180 plus provision de dépêches de la caisse des télégraphes. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes de St. Gall.

8) *Adjoint* à la Direction des postes à Bâle. Traitement annuel fr. 2000. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes à Bâle.

9) *Commis* au bureau de contrôle à Bâle. Traitement annuel fr. 1500. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes à Bâle.

10) *Commis* au bureau principal des postes à Bâle. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes à Bâle.

12) *Buraliste et facteur* à Frick. Traitement annuel fr. 1000. S'adresser, d'ici au 18 Avril 1861, à la Direction des postes à Arau.

13) *Commis* au bureau de poste principal de Zurich. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes à Zurich.

14) *Buraliste, facteur et messenger* à Dielstorf (Zurich). Traitement annuel fr. 260. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes à Zurich.

15) *Commis de poste et télégraphiste* au bureau de Frauenfeld. Traitement annuel fr. 660 de la caisse postale et fr. 180 plus provision de dépêches de la caisse des télégraphes. S'adresser, d'ici au 10 Avril 1861, à la Direction des postes à Zurich.

16) *Inspecteur des courses* à la Direction générale des postes à Berne. Traitement annuel fr. 4000. S'adresser, d'ici au 20 Avril 1861, au Département fédéral des postes.

17) *Télégraphiste* au bureau principal de Genève. Traitement annuel fr. 1200. S'adresser, d'ici au 13 Avril 1861, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1861
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.04.1861
Date	
Data	
Seite	374-378
Page	
Pagina	
Ref. No	10 058 503

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.